



Numéro 65
20 juillet 2016



Betterave :
Ravageurs
Maladies

Maïs :
Ravageurs

**Interculture /
dérogrations**

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine et du BSV Ile-de-France n° 25 du 19 juillet 2016. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le guide Culture Info.plaine - Interventions de printemps et d'automne 2016. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD
01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66
Yohann JOURDIN
01 64 79 30 53 / 07 78 24 48 86

Pôle Agronomie et Environnement

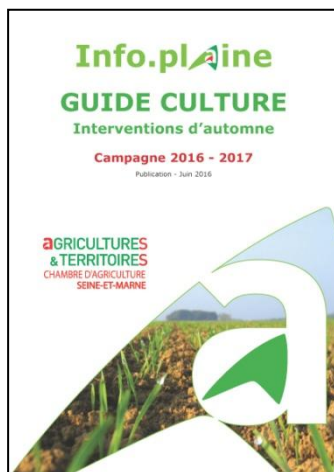
418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE SUR SEINE
Tél : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR15 01/09/15

GUIDE CULTURE INFO.PLAINE - Interventions d'automne 2016



Pour vos interventions d'été et d'automne, retrouvez toutes nos préconisations sur la gestion de l'interculture (couverts végétaux et gestion des adventices) ainsi que sur les différentes cultures d'hiver (colza, blé tendre, orge et protéagineux), en termes de choix variétal, traitement de semences, implantation, désherbage, lutte contre les ravageurs d'automne, dans le **Guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne, campagne 2016-2017**.

Le guide présente également d'autres sujets comme les conditions de pulvérisation et des éléments de réglementation relatifs à l'utilisation des produits phytosanitaires et à la directive nitrates.

Où trouver le guide ?

- Version informatique : téléchargeable gratuitement sur [notre site Internet](#).

- Version papier (35 € TTC) : sur demande auprès du secrétariat du pôle Agronomie et Environnement (téléphone : 01 64 79 30 75 ou par mail agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr ou [bon de commande en ligne](#)).

Nos **résultats d'essais** vous seront communiqués au fur et à mesure des récoltes, dans un [recueil d'expérimentations](#) disponible sur notre site Internet (un lien vous sera envoyé à chaque mise à jour).

BETTERAVE

➤ Ravageurs

↳ Pégomyies :

En baisse par rapport à la semaine dernière, le risque reste moyen et les parcelles observées ne sont pas au seuil de 50 % de plantes avec galerie.

Aucune intervention n'est à prévoir.

↳ Noctuelles :

Après une baisse du niveau d'attaque, nous constatons une reprise des dégâts, avec une présence généralisée sur l'ensemble des parcelles du réseau Seine-et-Marne mais qui reste à la limite du seuil.

Les noctuelles ayant une activité nocturne, traité le soir de préférence.

Seuil indicatif de risque : 50 % de plantes avec des traces de morsures et présence de déjections ou chenilles visibles dans la parcelle.

➤ Intervention possible avec KARATE XPRESS/POOL 0,125 kg/ha, KARATE ZEON 0,0625 l/ha, DECIS PROTECH 0,5 l/ha



Conditions d'utilisation des insecticides : hygrométrie supérieure à 70 %, températures pas trop élevées, absence de vent.

Maladies

On note cette semaine une progression de la Cercosporiose avec 80 % des parcelles présentant la maladie et 1/3 au-dessus du seuil indicatif de risque.

La ramulariose est en légère progression mais reste en-dessous du seuil, tout comme la rouille.

Seuil indicatif de risque (en % de plantes touchées) :

Seuil d'intervention	1 ^{er} traitement	2 ^{ème} traitement
Début de la protection avant le 15 août		
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

➤ Stratégie :

Au vu des observations, de la précocité de l'année (au niveau des maladies), ne prévoyez une intervention que si vous dépassez le seuil de 5 % en Cercosporiose et 15 % en rouille.

Produits utilisables : Spyrale 1 l/ha (0,9 l/ha sur sols artificiellement drainés) ou Priori Xtra/Amistar Xtra 1 l/ha ou Ibex 1 l/ha.

Un relai sera nécessaire dans 3 semaines, en fonction des observations et du seuil. On veillera à alterner les matières actives en fonction du T1.

Pour les parcelles présentant peu de symptômes, continuez les observations et une stratégie en 1 passage peut être envisagée en fonction des niveaux d'attaques.

Tolérances variétales à prendre en compte : des différences variétales existent vis-à-vis de la tolérance aux maladies. En tenir compte pour le raisonnement de la stratégie.



Conditions d'utilisation des fongicides : intervenir tôt le matin avec une hygrométrie supérieure à 70 %, absence de vent. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

MAIS

(stade : 9 feuilles à floraison mâle)

➤ Pyrale

Les piégeages continuent avec une augmentation des captures cette semaine. En comparaison avec les autres années, nous serions en plein pic de vol ; néanmoins, nous en serons certains lorsque les captures diminueront.

- Vous êtes parti sur une stratégie de lutte biologique, les trichogrammes ont été posés il y a 3 semaines et dans ce cas aucune intervention chimique n'est à prévoir.
- Vous vous êtes orienté vers la lutte chimique : intervenir dès que possible, si vous êtes au seuil indicatif de risque.

Seuil indicatif de risque : 10 % des pieds avec des pontes.

Produits utilisables : idéalement utilisez le CORAGEN 0,125 l/ha. Ce produit a un impact moins important sur la faune auxiliaire. Autres possibilités : DUCAT/CAJUN 0,8 l/ha, CYTHRINE MAX 0,15 l/ha, CYPLAN 0,75 l/ha, KARATE ZEON 0,2 l/ha, KARATE XPRESS 0,4 kg/ha.

Conditions d'utilisation des insecticides : hygrométrie supérieure à 70 %, températures pas trop élevées, absence de vent. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

INTERCULTURE ET DEROGATIONS

La couverture des sols n'est pas obligatoire si :

- présence de chardons (uniquement sur la partie infestée),
- des faux-semis sont prévus pour lutter contre les adventices ou limaces,
- des épandages de boues de papèterie avec un C/N > 30 sont prévus.

Pour toutes ces situations, une déclaration est à faire auprès de la DDT avant le 15 août avec la localisation des surfaces concernées sur orthophotoplan en remplissant un formulaire que vous trouverez sur ce [lien](#).

Extrait du Guide Culture – interventions d'automne 2016 – [5^{ème} programme d'actions nitrates](#)

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
INSECTICIDES	
CORAGEN	Chlorantraniliprole 200 g/l
CYTHRINE MAX	cyperméthrine 500 g/l
CYPLAN	cyperméthrine 100 g/l
DECIS PROTECH	deltaméthrine 15 g/l
DUCAT/CAJUN	beta-cyfluthrine 25 g/l
KARATE XPRESS/POOL	lambda-cyhalothrine 5 %
KARATE ZEON	lambda-cyhalothrine 100 g/l
FONGICIDES	
SPYRALE	Difénoconazole 100 g/l + fenpropidine 375 g/l
PRIORI XTRA / AMISTAR XTRA	Asoxystrobine 200 g/l + cyproconazole 80 g/l
IBEX	Epoxiconazole 50 g/l + pyraclostrobine 133 g/l



Retrouvez les bulletins Info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'accréditation multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

